

## Public cible

- Personnels, non-professionnels de santé, exerçant au sein d'établissement de santé ou médicaux sociaux, auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé
- Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé.
- Personnes titulaires à l'article R. 451-95 451-88 du code de l'action sociale et des familles ou en cours de formation.
- Personnes titulaires du diplôme assistants de régulation médicale ou en cours de formation.
- Assistants médicaux
- Préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale.
- Auxiliaires ambulanciers

## Objectifs pédagogiques

- Mobiliser et actualiser les compétences nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, avec ou sans matériel et en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- Approfondir les compétences en lien avec l'activité professionnelle tout au long de la vie

## Durée de la formation

1 jour soit 7 heures

## Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe

## Validité de la formation

4 ans

## Recyclage gestes et soins d'urgence

### ■ Contenu :

- adapté aux besoins des participants et de leur mode d'exercice professionnel

1. Réactivation de la prise en charge sur le module « **urgences vitales** » :
  - Identification d'un danger immédiat et mise en œuvre d'une protection adaptée
  - Mise en œuvre de l'alerte
  - Identification des situations d'inconscience, d'obstruction des voies aériennes, d'hémorragie et d'arrêt cardio-respiratoire
  - Mise en œuvre de gestes et de matériels adéquats
  - Utilisation du matériel non invasif de surveillance
2. Réactivation de la prise en charge sur le module « **urgences potentielles** » :
  - Identification des signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme cutané ou osseux, d'une brûlure et mise en œuvre de gestes adéquats
3. Réactivation sur le module « **urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles** » :
  - Contextualisation et intégration d'une partie « COVID »

### ■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Etudes de cas
- Mises en situations professionnelles
- Ateliers pratiques
- Supports audio-visuels et multimédias

### ■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

### ■ Intervenants

Formateurs AFGSU, ambulanciers, infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence

### ■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

### ■ Coût et organisation de la formation

- 150 euros par personne
  - 6 à 12 personnes par formateur
- Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

### ■ Horaires :

8h30 à 17h00 avec 1 heure de pause repas.

## Nous contacter :

CESU 24  
80, avenue Georges  
Pompidou  
24000 Périgueux  
cesu24@ch-perigueux.fr  
Téléphone : 05.53.45.28.06

### ■ Évaluation et validation des acquis :

- Présence obligatoire
  - Participation active de l'apprenant
  - Evaluation sommative des gestes enseignés
  - Formation certificative avec délivrance de l'attestation de recyclage de formation aux gestes et soins d'urgence
- ### ■ Prérequis :
- Être titulaire d'un AFGSU en cours de validité